



Recours pour le proprietaire

Par **dadou2812**, le **19/04/2011 à 20:32**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un appartement avec un locataire, à ce jour, il ne m'a toujours pas payé le loyer d'avril.
Quel recours ai je ? (sachant que je n'ai pas d'assurance loyer impayé)
Merci beaucoup pour votre aide .
cordialement.
audrey

Par **mimi493**, le **19/04/2011 à 21:18**

Vous l'avez appelé pour savoir ce qui se passe ? Vérifiez qu'il n'a pas oublié avant de lacher les chiens

Par **corimaa**, le **19/04/2011 à 21:20**

Bonsoir, pour les loyers impayés, vous pouvez vous rapprocher de l'ADIL qui peut vous aider dans vos démarches
<http://www.anil.org/fr/profil/vous-etes-locataire/location-vide/loyer-fixation-revision-paiement/loyer-impaye/>

Par **Solaris**, le **25/04/2011 à 17:59**

Bonjour,

La procédure de résiliation commencera par un commandement délivré par un huissier.
Mais avant de vous lancer là dedans, relancez-le d'abord car le retard n'est encore que de quelques jours.

Par **dadou2812**, le **09/05/2011** à **15:08**

merci pour vos réponses rncordialement